

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Sardy-lès-Épiry
bief 19 du versant Seine

site de l'écluse 19 du versant Seine, dite de la Petite Corvée (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58000880
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : site d'écluse
Parties constituant non étudiées : écluse, maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal du Nivernais
Références cadastrales :

Historique

En 1784, la partie du canal comprise entre le bief de partage et l'Yonne est en fait prévue pour n'être qu'une simple rigole de flottage permettant de transporter les flots de bûches perdues. C'est en 1786 qu'un projet de canal de navigation est retenu par l'administration. La construction n'est cependant approuvée qu'en 1824. Les travaux sont adjugés la même année au Sr Lapoterie. D'après un rapport rédigé par l'ingénieur en chef Mossé en 1823, il est prévu que : « les écluses auront une longueur totale de 42 mètres (.). On n'exécutera en pierre de taille que les plates bandes du radier. (.) Les maisons d'éclusiers [seront] entièrement semblables au modèle lithographié joint aux instructions de Monsieur le Directeur général. ». La maison éclusière a été édifée en 1829 (date portée). (Archives nationales, F14 6984)

Période(s) principale(s) : 19e siècle
Dates : 1829 (porte la date)

Description

Le sas d'écluse est construit en moellon enduit. La maison éclusière est située sur la rive gauche. Elle est construite en moellon enduit et est couverte de tuile mécanique. Extensions à droite et à l'arrière.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Les sites d'écluse du canal du Nivernais : <http://canaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/sites-decluse/introduction/>

Illustrations



Vue du sas et de la maison éclusière.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20175800292NUC2A



Vue de la maison éclusière.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20175800293NUC2A



Détail des ouvertures
de la maison éclusière.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20175800294NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002009)

synthèse sur les sites d'écluse du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002008)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du sas et de la maison éclusière.

IVR26_20175800292NUC2A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la maison éclusière.

IVR26_20175800293NUC2A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des ouvertures de la maison éclusière.

IVR26_20175800294NUC2A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation